FORMULAIRE

Demande pour l'obtention d'un permis de tournage cinématographique ou publicitaire

Service des communications

DÉLAIS

- Dix (10) jours ouvrables sont requis pour les demandes d'autorisation.
- Vingt-et-un (21) jours ouvrables sont requis lorsque la production prévoit des cascades ou l'utilisation d'effets spéciaux nécessitant l'intervention du Service de la sécurité incendie.
- Trois (3) jours ouvrables sont requis lorsque le tournage se déroule uniquement sur le domaine privé et n'a aucun impact sur le domaine public.

  Dans ce cas, seules les parties 1, 2 et 3 du formulaire doivent être remplies.

  Dans tous les cas, une demande pourrait être traitée dans un délai plus court ou plus long, selon la complexité du dossier.

1. Identification de la maison de production			
Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :			
Courriel :			

2. Identification de la personne responsable du tournage			
Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :			
Courriel :			

3. Détails du tournage		
Titre de la production :		
Type de production :	☐ Court métrage ☐ Long métrage ☐ Émission de télévision ☐ Message publicitaire	☐ Télésérie ☐ Vidéoclip ☐ Web-séries ☐ Autre
Provenance :	☐ Québec	☐ Étranger

Description du scénario :	
Adresse du tournage :	
Date(s) du tournage : (incluant préparation et occupation)	
Horaire de tournage :	
Nombre de personnes impliquées :	
Autorisation des propriétaires :	☐ Contrat signé ☐ Signature du contrat à venir ☐ Autre autorisation
Synopsis : (détaillez les scènes faisant l'objet de la demande)	
Utilisation d'un drone :	☐ Oui (joindre l'attestation ou le permis de l'opérateur) ☐ Non
Équipements à être installés :	☐ Éclairage ☐ Génératrice ☐ Appareils bruyants ☐ Éléments du décor ☐ Autres équipements Description :

4. **Stationnement des véhicules du personnel et de la production**	
Lieux :	
Nombre de véhicules :	
Spécifications :	
Plan de stationnement :	☐ Joint à la demande ☐ À venir

5. **Fermeture de rue(s)**	
Lieux :	
Fréquence :	☐ Par intermittence ☐ Complète
Dates :	
Horaire :	
Signalisation :	☐ Interne ☐ Externe
	Nom de l'entreprise à l'externe :
Inclure le plan de signalisation des mesures d'urgence et l'autorisation du ministère des Transports, s'il y a lieu	

6. Main-d'œuvre municipale et utilisation du domaine public

- ☐ Présence policière
- ☐ Service de sécurité incendie
- ☐ Parc
- ☐ Espace vert
- ☐ Voie publique
- ☐ Édifice municipal
- ☐ Autres

Description :	

7. Cascades, effets spéciaux, pyrotechnie, camions de rue (*food-trucks)*

- ☐ Cascades
- ☐ Effets spéciaux
- ☐ Éléments pyrotechniques
- ☐ Camions de rue (*food trucks)*

Description :	

8. Retrait de mobilier urbain ou de signalisation, installation de contenants sanitaires

Description :	

9. Impact et solutions envisagées sur les commerçants et les résidents

Description :	

10. Documents requis

- ☐ Formulaire de demande dument rempli
- ☐ Certificat d'assurances-responsabilité civile d'un minimum de 2 000 000 $
- ☐ Plan détaillé du stationnement
- ☐ Lettre circulaire informant les citoyens du secteur (approuvée par le Service des communications)
- ☐ Plan de circulation et mesures d'urgence (s'il y a lieu)
- ☐ Certificat d'exploitation d'un drone, s'il y a lieu
- ☐ Certificat d'utilisation de pièces pyrotechniques, s'il y a lieu
- ☐ Lettre d'entente avec le propriétaire du stationnement privé (s'il y a lieu)
- ☐ Lettre d'entente avec EXO, la CSSMI ou tout autre transporteur (s'il y a lieu)
- ☐ Lettre d'entente particulière avec des tiers (s'il y a lieu)

11. **Tarification**

La tarification pour l'obtention d'une autorisation de tournage se retrouve dans le Règlement 1347, portant sur la tarification des services municipaux.

Sans frais	Tournage pour les organismes à but non lucratif (OBNL) ou les étudiants blainvillois.
100 $	Demande d'autorisation (frais d'administration généraux et émission de l'autorisation.
150 $ / jour	Tournage nécessitant l'utilisation du domaine public (ou 100 $ pour une demi-journée)
350 $ (4 h et moins)	Tournage nécessitant la présence du personnel, un soutien technique ou professionnel de la Ville.
750 $ (4 h et plus)	

IMPRIMER **RÉNITIALISER** **ENVOYER**